



JOURNAL OFFICIEL District Seine & Marne

SOMMAIRE

- Agenda
- Informations Diverses
- Info PV Commission de Discipline du 27.11.2019
- Info PV Commission d'Appel Disciplinaire du 22.11.2019
- PV Commission de Prévention Médiation Education du 25.11.2019
- PV Commission restreinte de Prévention Médiation Education du 28.11.2019
- PV Commission des Statuts & Règlements du 26.11.2019
- PV Commission d'Organisation des Compétitions des 26.11.2019 & 28.11.2019
- PV Foot Animation du 31.10.2019
- Agenda Technique

CRITERIUMS A 8

Inscriptions reçues à ce jour
U14 à 8 : 4 clubs
U16 à 8 : 2 clubs
 Les clubs intéressés pour participer à ces critères doivent envoyer un courriel au secrétariat du District **avant le 06 décembre 2019**

FORMATION FMI

Certains clubs ont fait savoir au District qu'ils souhaitent pouvoir bénéficier d'une nouvelle formation FMI.

Afin de planifier au mieux cette formation, merci aux clubs intéressés de bien vouloir nous retourner le coupon-réponse présent en page intérieure

FERMETURE EXCEPTIONNELLE

Nous vous informons que les sites de MONTRY et de MELUN seront exceptionnellement fermés **mardi 03 décembre 2019** en raison d'une réunion du personnel administratif

TIRAGES DES COUPES

Dans ce numéro retrouvez les tirages des 1/8ème de finales prévus **le dimanche 15 décembre 2019**

Coupe 77 & Comité :
 SENIORS - VETERANS - 45ANS - CDM - U16

Coupe Comité :
 U18

Date Limite de jeu : 01/04/2020

ATTENTION : les rencontres non jouées des tours précédents des 10.11.2019 et 17.11.2019 ont été reprogrammées aux 15.12.2019

Date Limite de jeu : 01/03/2020

NOUVEL ELU AU COMITE DIRECTEUR

M. Dominique GODEFROY



FORMATION ARBITRES

FUTSAL

Cette formation aura lieu le **samedi 14 décembre 2019** au Gymnase de Lilandry de BAILLY ROMAINVILLIERS de 8H00 à 14H00
 Les documents nécessaires à l'inscription pour cette formation sont disponibles sur le site internet du District

LA SECTION SPORTIVE SCHOELCHER AUX COULEURS DU DISTRICT



Permanence téléphonique

Poursuivant sa volonté d'être à l'écoute des clubs et dans le cadre du Dispositif Global de Prévention, le Comité Directeur du District met en place un dispositif de permanence téléphonique le week-end.

Cette ligne est réservée aux problèmes ou anomalies exceptionnels ne pouvant pas trouver de solution immédiate sur le stade sans l'intervention d'une tierce personne qualifiée tels que, par exemple :

- Conditions de sécurité problématique dès l'accueil (spectateurs hostiles, absence de protection de l'équipe visiteuse, menaces, etc...)
- Problèmes réglementaires (refus de désigner un ou des arbitres de touche en cas d'absence d'officiels, obstruction à la réalisation des vérifications d'avant match, etc...)
- Anomalies diverses (maillots des 2 équipes identiques, changement de stade à la dernière minute, etc...)

Les incidents et éléments communiqués à la personne d'astreinte feront l'objet d'un rapport qui sera transmis à la Commission Départementale de Prévention, Médiation et Education (CDPME) pour suite à donner.

Nota Bene :

- Ce dispositif n'est applicable que sur les compétitions organisées par le District.
- Pour faciliter les échanges et laisser la possibilité à la personne d'astreinte de rappeler un interlocuteur, il est conseillé de ne pas appeler avec un numéro masqué.

. Les clubs doivent prévenir la permanence en cas d'intervention des forces de l'ordre.

RAPPEL : la permanence est joignable : - le samedi de 13 heures à 18 heures

- le dimanche de 9 heures à 18 heures

Permanence du weekend des 30 novembre et 01 décembre 2019



Mme Christiane CAU
06.43.70.72.10

Agenda du District

SITE DE MONTRY

COMMISSION

Jeudi 05 décembre 2019
Commission d'Organisation des
Compétitions
14 heures

SITE DE MELUN

COMMISSIONS

Vendredi 29 novembre 2019
Commission des Délégués
18 heures

Mardi 03 décembre 2019
Commission d'Organisation des
Compétitions
16 heures

Mercredi 04 décembre 2019
Commission de Discipline
17 heures

MANIFESTATION

Samedi 07 décembre 2019
Rattrapage des tests physique et théorique des arbitres toutes catégories
9 heures – District site de MONTRY



DISTRICT SEINE ET MARNE DE FOOTBALL

SONDAGE
FORMATION COMPLEMENTAIRE
FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

Merci d'indiquer les personnes intéressées par cette formation
Pour programmer cette formation il faudra un minimum de 15 personnes

N° affiliation du club : **Nom du club** :

Nom et Prénom de la personne :

Fonction au sein du club :

Nom et Prénom de la personne :

Fonction au sein du club :

Nom et Prénom de la personne :

Fonction au sein du club :

Toute la correspondance doit être adressée soit :

Au siège Social : 19 rue de Dammarie – 77000 MELUN / Tél. : 01.64.83.57.57 / Télécopie : 01.64.83.57.58 /

A la Direction Administrative : 50 avenue du 27 août 1944 – 77450 MONTRY / Tél. : 01.60.04.14.44 / Télécopie : 01.60.04.87.74

Adresse mail commune : secretariat@seineetmarne.fff.fr



Commission Départementale de Discipline

INFORMATIONS

PROCÈS VERBAL du mercredi 27 novembre 2019

Le Procès-Verbal des rencontres ci-dessous est à consulter sur FOOTCLUBS

La Commission rappelle à toutes les personnes sanctionnées par décision de l'arbitre et à toutes personnes physiques ou morales faisant l'objet d'un rapport d'un officiel qu'ils peuvent faire valoir leur défense en lui adressant, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport écrit et détaillé des incidents ou motifs ayant provoqué la sanction ou le rapport.

Il est également rappelé aux officiels qu'ils doivent adresser un rapport circonstancié sur les incidents survenus lors d'une rencontre.

AUDITION

**Match 21499063
Pays Creçois 1 – Lieusaint 1
U14 D2B du 09/11/2019**

INSTRUCTION

**Match 21910065
Nanteuil 2 – Cosmo/Mareuil 2
Seniors D3B du 13/10/2019**

REPRISE DE DOSSIER

**Match 21496658
Bussy 2 – Villeparisis 1
U16 D2A du 15/11/2019**

**Match 21837250
Villeparisis 1 – Futsal Dammartin 1
Futsal D1 du 15/11/2019**

**Match 21499440
Lesigny/Servon 1 – Savigny 3
U14 D3C du 17/11/2019**

CHAMPIONNAT

**Match 22113800
Villeparisis 2 – Trilport 1
Seniors D1 du 17/11/2019**

Match 22113856
Pays Creçois 1 – Claye Souilly 2
Seniors D1 du 24/11/2019

Match 22113854
Montereau 1 – Roissy 1
Seniors D1 du 24/11/2019

Match 21480963
Collégien 1 – Lésigny 1
Seniors D2B du 24/11/2019

Match 21481093
Avon 2 – Lieusaint 1
Seniors D2C du 24/11/2019

Match 21482926
St Thibault 2 – Breuillose 1
Seniors D3C du 24/11/2019

Match N° 21482925
Gretz Tournan 2 – Pontault UUMS 2
Seniors D3C du 24/11/2019

Match 21483015
Fontenay Tres. 1 – Pontault Portg. 2
Seniors D3D du 24/11/2019

Match 21483016
Roissy 2 – Ferrières 1
Seniors D3D du 24/11/2019

Match 21909988
Brie Nord 2 – Champs FC 1
Seniors D4A du 24/11/2019

Match 21910077
Plessis/May 1 – Etrepilly 1
Seniors D4B du 24/11/2019

Match 21910256
Avon 3 – Bresmont 1
Seniors D4D du 24/11/2019

Match 21483436
Emerainville 5 – Portg. Fontainebleau 5
CDM D1 du 24/11/2019

Match 21903433
Breuillose 5 – Claye Souilly 5
CDM D2A du 24/11/2019

Match 21903523
Pays Creçois 5 – Snecma 5
CDM D2B du 24/11/2019

Match 21490681
Provins Sourdun 11 – Everly/Bray 11
Vétérans D3C du 24/11/2019

Match 21493461
Pontault UMS 1 – Le Mee 2
U18 D1 du 24/11/2019

Match 21496664
Villeparisis 1 – Chelles 1
U16 D2A du 24/11/2019

Match 21863234
Breuillose 1 – Othis 1
U16 D3A du 24/11/2019

COUPE

Match 22158012
Val de France 1 – Mormant 1
Seniors Féminines Coupe 77 du 23/11/2019

Match 22158010
Pontault UMS 1 – Montereau 1
Seniors Féminines Coupe 77 du 23/11/2019

DOSSIER EN ATTENTE

Match 22142546
Goellycompans 1 – Quincy 1
Seniors Coupe 77 du 17/11/2019

CONVOCATIONS

Match 21909983
Champs FC 1 – Thorigny 2
Seniors D4A du 10/11/2019

Match 21499060
Pontault Portg. 1 – Gretz Tournan 1
U14 D2B du 09/11/2019

DOSSIERS EN INSTRUCTION

Match 21499252
St Pathus 1 – Chelles 2
U14 D3A du 12/10/2019

Match N°21495321
St Thibault/Lagny 1 – Meaux Adom 1
U18 D2A du 20/10/2019

Match 22142224
Courtry 2 – Lesigny 2
Seniors Coupe Comité du 17/11/2019

Match 22142227
Othis 2 – Quincy 2
Seniors Coupe Comité du 17/11/2019

Match N°22066548
GRETZ TOURNAN 5 – PRESLES 5
CDM COUPE 77 du 20/10/2019



Commission d'Appel Disciplinaire

INFORMATIONS

PROCÈS VERBAL du vendredi 22 novembre 2019

Le Procès-Verbal des rencontres ci-dessous est à consulter sur FOOTCLUBS

Match 21482902
Magny 1 – Courtry 2
Seniors D3C du 22/09/2019

Match 21480939
Ozoir 2 – Collégien 1
Seniors D2B du 06/10/2019



Commission Départementale

Prévention, Médiation, Education

PROCES-VERBAL du lundi 25 novembre 2019

Présidence : Dominique GODEFROY

Secrétaire de la séance : Mohamed LAZREG

Présents : Patrick COLLUMEAU – Jean Marc DENIS – Dominique DA ROCHA – Vincent DUPRE (CD)
– Steve GAUDIN - Robert JOYEZ – Daniel LOUIS – Gérard VIVES (CD)

Absents excusés : Claude ADAM – Michel BORTOT (CD) – Jean-Claude DEROZIER – Jean Marie ROBY

Absent non excusé : Éric OUCHENE

Toute décision rendue en première instance est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel du District dans les conditions de forme, de délai et de droits prévues à l'article 31 du RSG du District.

RAPPEL

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE DANS LE FOOTBALL DISPOSITIF D'ALERTE ET DE PREVENTION

En cas de doute ou de menace, vous devez contacter le District 77 de Football, 15 jours et au minimum 72 heures avant la rencontre, par courriel (secretariat@seineetmarne.fff.fr) ou par fax à l'aide de la fiche de signalement « rencontre à risques ».

Qu'il y ait déjà eu ou non dépôt de plainte, les organisateurs et dirigeants sportifs ayant été confrontés à un problème de violence doivent en informer la cellule de veille et la CDPME, via le secrétariat du District 77 de Football en adressant par mail ou télécopie la fiche de « signalement d'incidents ».

Les fiches « RENCONTRES À RISQUES » et « SIGNALEMENT D'INCIDENTS », sont téléchargeables sur le site du District rubrique « DOCUMENTS ».

ROLE ET MISSION DU REFERENT PREVENTION SECURITE

La Commission rappelle que la présence du Référent Prévention Sécurité est indispensable si le match est classé sensible.

Pour les autres rencontres, le club ou le responsable sécurité du club choisit le match où il lui semble plus opportun d'être présent.

Le Référent Prévention Sécurité a également la possibilité de déléguer sa fonction à d'autres personnes licenciées du club, si le dit club à plusieurs sites où se déroulent les rencontres.

En vue des matches retours, la Commission demande aux clubs de transmettre leurs éventuels dossiers de déclaration de match sensible en respectant le délai minimal de 15 jours avant la date du match, et ce afin de pouvoir préparer l'organisation de la rencontre dans des conditions optimales.

RENCONTRES DISPUTEES SUR LE STADE LUCIEN MORANE 1 à PONTAULT COMBAULT

La Commission,

Considérant les différents évènements qui se sont produits la saison dernière avec les spectateurs à Pontault Combault sur le stade Lucien Morane, la Commission a invité et reçu ce jour :

Présents(es) :

Mme CATALDI Mirande, Président de l'Union Multi Sports de la ville de Pontault Combault
Mme ARAUJO Nadia, Inspectrice des Sports de la D.D.C.S.
M. HOUEMOND Jean-Noël, Maire-Adjoint des Sports de la ville de Pontault Combault
M. CHASSAT Roger, Conseiller d'Animation Sportive de la D.D.C.S.
M. MILLET Franck, Responsable des Sports de la ville de Pontault Combault UMS
M. ROBERT Jean Luc, Président du club Pontault Combault UMS
M. BAZIN Thomas, Directeur Technique du club de Pontault Combault UMS
M. SANCHIS Julien, Educateur U14 du club de Pontault Combault UMS
M. SAMNI Hassan, Educateur Seniors du club de Pontault Combault UMS
M. SOUSA SILVA Aylton, Educateur U16 du club de Pontault Combault UMS

Absents excusés :

M. MEGUEULE Mathieu, Educateur U18 du club de Pontault Combault

L'objectif de cette réunion était d'identifier les problèmes, et d'avoir le même niveau d'information pour toutes les personnes présentes.

Les différents échanges ont permis de lister quelques solutions qui peuvent être mises en œuvre.

La D.D.C.S. et la C.D.P.M.E. se rapprocheront du club de Pontault Combault UMS afin de suivre les étapes de la réalisation des actions possibles, et d'en mesurer les résultats.

MATCH 21480703 ROISSY US / PONTAULT UMS SENIORS D1 du 01.12.2019 à 15h00

La Commission,

Après échange avec les représentants présents des 2 clubs concernant l'organisation de la rencontre susnommée,

M. TATI Sambou, Président du club de l'US Roissy
M. ROBERT Jean Luc, Président du club Pontault Combault UMS
M. SAMNI Hassan, Educateur Seniors du club Pontault Combault UMS

Considérant que Ms ROBERT, SAMNI, et TATI précisent ne pas avoir d'inquiétude particulière concernant le déroulement de la rencontre susnommée,

Considérant que M. TATI veillera à la bonne organisation de la rencontre, notamment en termes d'accueil et de mesures sécuritaires envers l'équipe visiteuse,

Considérant que trois arbitres officiels et un délégué officiel sont désignés sur cette rencontre,

Considérant, qu'il n'y a pas de raison de classer ce match comme sensible,

Décide de ne pas classer ce match comme sensible

MATCH 21496854 MONTEREAU 2 / AVON HERICY 1 U16 D2 du 08.12.2019 à 13h00

La Commission,

Considérant les éléments transmis par un représentant de la Direction Départementale de la Sécurité Public,

Décide que la rencontre susnommée soit reportée à une date ultérieure



Commission Départementale

Prévention, Médiation, Education

PROCES-VERBAL du jeudi 28 novembre 2019

Commission restreinte

Toute décision rendue en première instance est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel du District dans les conditions de forme, de délai et de droits prévues à l'article 31 du RSG du District.

RAPPEL

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE DANS LE FOOTBALL DISPOSITIF D'ALERTE ET DE PREVENTION

En cas de doute ou de menace, vous devez contacter le District 77 de Football, 15 jours et au minimum 72 heures avant la rencontre, par courriel (secretariat@seineetmarne.fff.fr) ou par fax à l'aide de la fiche de signalement « rencontre à risques ».

Qu'il y ait déjà eu ou non dépôt de plainte, les organisateurs et dirigeants sportifs ayant été confrontés à un problème de violence doivent en informer la cellule de veille et la CDPME, via le secrétariat du District 77 de Football en adressant par mail ou télécopie la fiche de « signalement d'incidents ».

Les fiches « RENCONTRES À RISQUES » et « SIGNALEMENT D'INCIDENTS », sont téléchargeables sur le site du District rubrique « DOCUMENTS ».

ROLE ET MISSION DU REFERENT PREVENTION SECURITE

La Commission rappelle que la présence du Référent Prévention Sécurité est indispensable si le match est classé sensible.

Pour les autres rencontres, le club ou le responsable sécurité du club choisit le match où il lui semble plus opportun d'être présent.

Le Référent Prévention Sécurité a également la possibilité de déléguer sa fonction à d'autres personnes licenciées du club, si le dit club à plusieurs sites où se déroulent les rencontres.

En vue des matches retours, la Commission demande aux clubs de transmettre leurs éventuels dossiers de déclaration de match sensible en respectant le délai minimal de 15 jours avant la date du match, et ce afin de pouvoir préparer l'organisation de la rencontre dans des conditions optimales.

MATCHS SENSIBLES

MATCH 21493466 DAMMARIE FC 1 / PONTAULT 1 U18 D1 du 01.12.2019 à 13h30

La Commission,

Après étude de la fiche de signalement de match à risque, en date du 25/11/19, émise par le club de Pontault,

Après consultation du PV de la Commission de discipline en date du 28/11/18, concernant la rencontre Dammarie 1 – Pontault 1 en U18 D1 du 11/11/2018,

Considérant qu'un arbitre officiel et un délégué officiel sont désignés sur cette rencontre,

Considérant que le club de Pontault souhaite la désignation de deux arbitres assistants,

Considérant, qu'il n'y a pas de raison de classer ce match comme sensible,

Considérant néanmoins, qu'il y a lieu de nommer deux arbitres assistants sur cette rencontre afin de minimiser les risques,

**Décide de ne pas classer cette rencontre comme sensible à la cellule de veille
Décide de nommer 2 arbitres assistants officiels à la charge du club de Pontault UMS**

MATCH 22057447 MONTEREAU 1 / ENT. FEM. PAYS FONT. Sénior Féminines D1 du 30.11.2019 à 17h30

La Commission,

Considérant les éléments transmis ce jour par un représentant de la Direction Départementale de la Sécurité Public,

Décide que la rencontre susnommée soit reportée à une date ultérieure



Commission Départementale des Statuts & Règlements

PROCÈS VERBAL du mardi 26 novembre 2019

Président : Julio MARQUES

Secrétaire de séance : Patrick STEFFEN

Présents : Didier ANDRE - Christophe LE MINOUX - Patrick SCOARNEC - Alain PARENT

Absents excusés : José AFONSO DIREITO - Didier MARIN - Michel MOUAZÉ - Patrick MOUILLARD - Patrick GAUDIN - Martial THIOUX

Assiste : Christiane CAU (CD)

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité d'appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délai prévus dans l'annuaire du District Titre IV, article 31.1

CHAMPIONNAT

Match N°21490228

MEAUX PORTUGAIS 11 – ST MARD 11

VETERANS D2A du 17/11/2019

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier, Evocation de la Commission suite au courriel en date du 21/10/19 du club de ST MARD sur la participation de l'arbitre de la rencontre en lieu et place d'une personne mentionnée sur la feuille de match.

- **La Commission informe le club de MEAUX PORTUGAIS de cette évocation et lui demande de faire parvenir ses observations éventuelles pour le Mardi 10/12 à 12 heures au plus tard.**

Match N°21903433

BREUILLOISE 5 – CLAYE SOUILLY 5

CDM D2A du 24/11/2019

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier, Evocation de la Commission suite au courriel en date du 26/11/19 du club de BREUILLOISE sur la participation d'une personne se prénommant « Enzo » en lieu et place de M. Jhordan DA COSTA, joueur de CLAYE SOUILLY

- **La Commission informe le club de CLAYE SOUILLY de cette évocation et lui demande de faire parvenir ses observations éventuelles pour le Mardi 10/12 à 12 heures au plus tard.**

Match N°21490116
BUSSY 11 – CHELLES 11
VETERANS D1 du 24/11/2019

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Evocation de la Commission suite au courriel en date du 26/10/19 du club de CHELLES sur la participation d'une personne se prénommant « Willy » en lieu et place de M. Lassana DIARRA, joueur de BUSSY

- **La Commission informe le club de BUSSY de cette évocation et lui demande de faire parvenir ses observations éventuelles pour le Mardi 10/12 à 12 heures au plus tard.**

Match N°22113857
COMBS 1 – GRETZ TOURNAN 1
D1 SENIORS du 24/11/2019

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Evocation de la Commission suite au courriel en date du 26/10/19 du club de GRETZ TOURNAN sur la participation de M. Cedric CORANDI, joueur de Combs susceptibles d'être suspendu à la date du match.

- **La Commission informe le club de COMBS de cette évocation et lui demande de faire parvenir ses observations éventuelles pour le Mardi 10/12 à 12 heures au plus tard.**

Match N°22065914
NANTEUIL 1– TRILPORT 1
U18 D3A du 24/11/2019

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Hors la présence de Ms Patrick SCOARNEC
Réserve du club de TRILPORT sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs de l'équipe de NANTEUIL au motif de sont inscrits sur la feuille de match plus de 2 joueurs mutés hors période,
Considérant que le nombre de mutés pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 6 joueurs, dont 2 hors délais,
Considérant qu'aucun joueur inscrit sur la FMI n'est titulaire d'une licence mutation hors délais,
Considérant que le club de NANTEUIL n'est pas en infraction,
Jugeant en premier ressort et après en délibéré,
Dit la réclamation de TRILPORT recevable mais non fondée et confirme le résultat acquis sur le terrain.

- DB de TRILPORT : 43.50 €
RSG District 77 Nord Titre II Article 7.5

Match N°21496844
BRIARD 2– LONGUEVILLE 1
U16 D2C du 24/11/2019

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Réserve du club de LONGUEVILLE sur la qualification et/ou la participation de M. Din MABAKU, Yanis AULAGNIER et Enzo MOURENCO joueurs de l'équipe de BRIARD au motif de : sont inscrits sur la feuille de match plus de 2 joueurs mutés hors période,
Considérant que le nombre de mutés pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 6 joueurs, dont 2 hors délais,
Considérant que 3 joueurs titulaires d'une licence mutation hors délais M. Din MABAKU, (Enregistrement le 03/10/2019) M. Yanis AULAGNIER, (Enregistrement le 18/09/2019) M. Enzo MOURENCO, (Enregistrement le 10/09/2019) ont été inscrits sur la FMI,
Jugeant en premier ressort,
Par ces motifs et après en délibéré,
Dit la réserve de LONGUEVILLE confirmé le 25/11/2019 recevable et fondée,
Décide match perdu par pénalité (-1 point ; 0 but) à l'équipe de BRIARD 2 et en attribue le gain (3 points ; 1but) à l'équipe de LONGUEVILLE.

- DB de BRIARD : 43€50
- CR de LONGUEVILLE : 43€50

RSG District 77 Nord Titre II Article 7.5

Match N°22078553

MELUN 1 –MITRY MORY 1

CRITERIUM U18 F du 23/11/2019

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier, Réserve du club de MELUN sur la qualification et/ou la participation de Imans DORIN, Djidi MACLI, Aines BELARAGA, Hadas BELARAGA et Mandiangu DORCAS joueuses de l'équipe de MITRY MORY au motif de sont inscrites sur la feuille de match sans présentation de licence Après étude des pièces versées au dossier

Considérant que les réserves pour être recevables doivent être formulées dans les conditions de forme, de délai et de droits fixées pour la confirmation des réserves, par les dispositions de l'article 30.13 Titre IV du présent Règlement Sportif General,

Considérant les dispositions dudit article qui stipulent que : les réserves pour être recevables, doivent être confirmés par lettre recommandée ou télécopie, dans ces deux cas sur papier à entête du club ou authentifiée par le cachet du club ou par courrier électronique via l'adresse de messagerie officielle du club (@lpiff.fr) au secrétariat du District de Seine et Marne dans **les 48 heures ouvrables** suivant le match, (24 heures pour les coupes)

Considérant que la confirmation de la réserve a été transmise le 26/11/2019 soit hors délais, Par ces motifs, dit la réserve irrecevable en la forme et confirme le résultat acquis sur le terrain.
- Débit de MELUN : 43,50 €

CONVOCAATION

Match N°21863390

CHELLES 2– THORIGNY 1

U16 D3C du 10/11/2019

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier, Considérant que dans son courriel, M. Mohamed HELLOU, arbitre bénévole du club de CHELLES, mentionne que l'équipe de THORIGNY était absente au coup d'envoi, Considérant qu'après avoir attendu jusqu'à 12h17, l'arbitre a déclaré l'équipe de THORIGNY forfait

Considérant que dans son courriel, M. Steve MACHADO, dirigeant responsable de l'équipe de THORIGNY précise que l'arrivé de l'équipe se situe entre 12h05 et 12h10, M. MACHADO reconnais qu'il n'a pas fait attention à l'heure du coup d'envoi au moment de convoquer ces joueurs,

Considérant qu'a son arrivé il lui a été signifié que la rencontre ne pouvait avoir lieu du fait de leur retard, l'accès aux vestiaires et à la FMI lui a été refusé,

Par ces motifs,

Décide de convoquer le mardi 03/12/2019 à 19 heures à Montry :

Décide de convoquer le mardi 10/12/2019 à 19 heures à Montry :

Du club de Chelles :

M. Mohamed HELLOU, arbitre bénévole du club de CHELLES,

Du club de Thorigny :

M. Steve MACHADO, dirigeant responsable de l'équipe de THORIGNY,

TERRAINS IMPRATICABLES

Match N°21902052

GOELLY/DAMMARTIN 21 –MITRY OURCQ PORTUGAIS 22

+45 ANS groupe A du 24/11/2019

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que le terrain de MESNIL AMELOT n'était pas fermé par arrêté municipal,

Considérant que l'arbitre de la rencontre a jugé le terrain impraticable,
La Commission,
Après en avoir délibéré décide,

Dit match à jouer, la rencontre est reportée **à une date ultérieure**
Transmet le dossier à la COC.
Règlements généraux Titre III Article 20.5

Match N°21490682
ST GERMAIN LAVAL 11 –CRISENOY 11
SENIORS D3C du 24/11/2019

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que le terrain de ST GERMAIN LAVAL n'était pas fermé par arrêté municipal,
Considérant que l'arbitre de la rencontre a jugé le terrain impraticable,
La Commission,
Après en avoir délibéré décide,

Dit match à jouer, la rencontre est reportée **à une date ultérieure**
Transmet le dossier à la COC.
Règlements généraux Titre III Article 20.5

Match N°21910348
CHAMPENOIS 1 –MONCOURT-FROMONVILLE 1
SENIORS D4E du 24/11/2019

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que le terrain de CHAMPENOIS n'était pas fermé par arrêté municipal,
Considérant que l'arbitre de la rencontre a jugé le terrain impraticable,
La Commission,
Après en avoir délibéré décide,

Dit match à jouer, la rencontre est reportée **à une date ultérieure**
Transmet le dossier à la COC.
Règlements généraux Titre III Article 20.5

Match N°21903439
MITRY OURCQ PORTUGAIS 5 –LE PIN VILLEVAUDE 5
CDM D2A du 24/11/2019

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI

Considérant que le club de MITRY OURCQ PORTUGAIS a transmis l'Arrêté Municipal de fermeture, par la messagerie officielle, au club de LE PIN VILLEVAUDE et au DISTRICT le 22/11/2019 à 19h09 le match étant programmé le 24/11 à 9h30,
Considérant que la procédure a été respectée,

Jugeant en premier ressort

Dit match à jouer, la rencontre est reportée **à une date ultérieure**
Transmis à la COC
Règlements généraux Titre III Article 20.5

Match N°21499163
PONTHIERRY 1 – BAGNEAUX NEMOURS 1
U14 D2C du 23/11/2019

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI

Considérant que le club de PONTIERRY a transmis l'Arrêté Municipal de fermeture, par la messagerie officielle, au club de BAGNEAUX et au DISTRICT le 23/11/2019 à 11h22 le match étant programmé le 23/11 à 15h00,

Considérant que la procédure a été respectée,

Jugeant en premier ressort

Dit match à jouer, la rencontre est reportée **à une date ultérieure**

Transmis à la COC

Règlements généraux Titre III Article 20.5

Match N°2148096**PONTIERRY 1 –FONTAINEBLEAU 1****SENIORS D2C du 24/11/2019**

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI

Considérant que le club de PONTIERRY a transmis l'Arrêté Municipal de fermeture, par la messagerie officielle, au club de FONTAINEBLEAU et au DISTRICT le 23/11/2019 à 19h43 le match étant programmé le 24/11 à 15h00,

Considérant que la procédure a été respectée,

Jugeant en premier ressort

Dit match à jouer, la rencontre est reportée **à une date ultérieure**

Transmis à la COC

Règlements généraux Titre III Article 20.5

Match N°21903619**PONTIERRY 5 –CHALAUTRE 5****CDM D2C du 24/11/2019**

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI

Considérant que le club de PONTIERRY a transmis l'Arrêté Municipal de fermeture, par la messagerie officielle, au club de CHALAUTRE et au DISTRICT le 23/11/2019 à 19h43 le match étant programmé le 24/11 à 9h30,

Considérant que la procédure a été respectée,

Jugeant en premier ressort

Dit match à jouer, la rencontre est reportée **à une date ultérieure**

Transmis à la COC

Règlements généraux Titre III Article 20.5

Match N°21903435**VILLEROY 5 –COLLEGIEN 5****CDM D2A du 24/11/2019**

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI

Considérant que le club de VILLEROY a transmis l'Arrêté Municipal de fermeture, par la messagerie officielle, au club de COLLEGIEN et au DISTRICT le 23/11/2019 à 15h38 le match étant programmé le 24/11 à 9h30,

Considérant que la procédure a été respectée,

Jugeant en premier ressort

Dit match à jouer, la rencontre est reportée **à une date ultérieure**

Transmis à la COC

Règlements généraux Titre III Article 20.5

Match N°21483196**INTER LOING 2 –TURCS MONTEREAU 1****SENIORS D3F du 24/11/2019**

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI

Considérant que le club de INTER LOING a transmis l'Arrêté Municipal de fermeture, par la messagerie officielle, au club de TURCS MONTEREAU et au DISTRICT le 23/11/2019 à 12h35 le match étant programmé le 24/11 à 15h00,

Considérant que la procédure a été respectée,

Jugeant en premier ressort

Dit match à jouer, la rencontre est reportée **à une date ultérieure**

Transmis à la COC

Règlements généraux Titre III Article 20.5

Match N°21775206

BOISSISE PRINGY 31 –CESSON 31

Criterion 55 ans groupe A du 24/11/2019

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI

Considérant que le club de BOISSISE a transmis l'Arrêté Municipal de fermeture, par la messagerie officielle, au club de CESSON et au DISTRICT le 23/11/2019 à 11h43 le match étant programmé le 24/11 à 9h30,

Considérant que la procédure a été respectée,

Jugeant en premier ressort

Dit match à jouer, la rencontre est reportée **à une date ultérieure**

Transmis à la COC

Règlements généraux Titre III Article 20.5

Match N°21481094

BOISSISE PRINGY 1 –MONTEREAU 2

SENIORS D2C du 24/11/2019

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI

Considérant que le club de BOISSISE a transmis l'Arrêté Municipal de fermeture, par la messagerie officielle, au club de MONTEREAU et au DISTRICT le 23/11/2019 à 11h43 le match étant programmé le 24/11 à 15h00,

Considérant que la procédure a été respectée,

Jugeant en premier ressort

Dit match à jouer, la rencontre est reportée **à une date ultérieure**

Transmis à la COC

Règlements généraux Titre III Article 20.5

Match N°21903295

BOISSISE PRINGY 11 –MONTEREAU 11

VETERANS D4C du 24/11/2019

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI

Considérant que le club de BOISSISE a transmis l'Arrêté Municipal de fermeture, par la messagerie officielle, au club de MONTEREAU et au DISTRICT le 23/11/2019 à 11h43 le match étant programmé le 24/11 à 15h00,

Considérant que la procédure a été respectée,

Jugeant en premier ressort

Dit match à jouer, la rencontre est reportée **à une date ultérieure**

Transmis à la COC

Règlements généraux Titre III Article 20.5



Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

PROCÈS VERBAL du mardi 26 Novembre 2019

Président de séance : André ANTONINI

Secrétaire de séance : Jean-Claude OFFREDI

Présents : Jean-Marie GENTILS - Jean Yves VISSUZAINÉ - Mme Monique MACHO (CD)

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant. Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.
L'exécution provisoire des sanctions fermes prises ci-dessous par la commission sont immédiatement applicables.

- * **Contrôle** des feuilles de matchs toutes catégories du **11/11 au 17/11**
- * **Enregistrement** et mise à jour des saisies internet.
- * **Enregistrement** et mise à jour des forfaits.
- * **Rappel** des feuilles de match non encore parvenues ce jour au District.

FEUILLES DE MATCH ET DE PLATEAUX MANQUANTES

La Commission rappelle à tous les clubs que le responsable des plateaux et match doit veiller à ce que les formalités administratives soient bien remplies :

- **les feuilles de match et de plateaux de chaque club participant,**
- **les résultats,**
- **que le bon document soit utilisé.**

La Commission d'Organisation des Compétitions DEMANDE à TOUS LES RESPONSABLES DE PLATEAUX d'indiquer les raisons des changements d'équipes trop souvent constatés entre la parution et le jour du plateau.

La Commission réclame pour la 1^{ère} fois les feuilles de match suivantes :

55 ANS du 17/11/2019

- **Match N°21775329 – PLAINE DE FRANCE 32 / GRETZ TOURNAN 31**

U12-U13 du 16/11/2019

- **Match N°22194167 – VAL DE France 1 / LE MEE 1**
- **Match N°22194399 – ANNET 1 / POMMEUSE 1**
- **Match N°22194466 – INTER LOING MONCOURT 1 / PROVINS SOURDUN 1**
- **Match N°22194223 – PAYS CRECOIS 2 / LE MEE 2**
- **Match N°22194521 – VAL DE France 2 / VAL D'EUROPE 4**
- **Match N°22194526 – LOGNES 1 / ST PATHUS 1**
- **Match N°22194613 – ROISSY 3 / SAVIGNY 3**

- **Match N°22194614** – INTER LOING MONCOURT 2 / DAMMARIE 2
- **Match N°22188934** – VILLEROY 2 / COUNTRY 3
- **Match N°22188803** – VAL DE France 3 / VILLEPARISIS 3
- **Match N°22188772** – CHAMPS 2 / TORCY 6
- **Match N°22188775** – VAL DE France 4 / VILLEPARISIS 4
- **Match N°22188718** – MITRY MORY 4 / LAGNY 1
- **Match N°22188689** – PAYS CRECOIS 1 / JOUARRE
- **Match N°22189105** – CHAUMES VERNEUIL OZOUEUR 1 / BRIARD 3
- **Match N°22189077** – MARLES 1 / GUIGNES 1
- **Match N°22189048** – LESIGNY SERVON 1 / LE MEE 3

FUTSAL du 16/11/2019

- **Match N°22059436** – VAL DE France 1 / LE MEE 1

U10-U11 du 16/11/2019

- **Match N°22194703** – CHAMPS 1 / MITRY MORY 1
- **Match N°22194888** – ST PATHUS 2 / PAYS CRECOIS 2
- **Match N°22189645** – VILLEPARISIS 4 / VAL DE FRANCE 4
- **Match N°22190123** – OTHIS 4 / VAIRES 3
- **Match N°22190206** – LE PIN 1 / ANNET 1
- **Match N°22190237** – PLAINE FRANCE 1 / BRIE FC 1
- **Match N°22189364** – ST PATHUS 3 / PAYS CRECOIS 3
- **Match N°22189418** – MAGNY 1 / FERTE 1
- **Match N°22189449** – VILLEPARISIS 5 / CLAYE SOUILLY 3
- **Match N°22189477** – VILLEPARISIS 6 / CLAYE SOUILLY 4
- **Match N°22189589** – MAGNY 2 / CHELLES 4
- **Match N°22189670** – ROISSY 3 / GRETZ TOURNAN 3
- **Match N°22189754** – ROISSY 6 / LESIGNY SERVON 4
- **Match N°22189782** – BOISSISE PRINGY 1 / MELUN 3
- **Match N°22189785** – SAVIGNY 3 / CESSON VSD 3
- **Match N°22189810** – BOISSISE PRINGY 2 / MELUN 4
- **Match N°22189813** – SAVIGNY 4 / CESSON VSD 4
- **Match N°22189838** – BOISSISE PRINGY 3 / MELUN 5
- **Match N°22189866** – BOISSISE PRINGY 4 / MELUN 6

Critériums Féminins du 16/11/2019 et 17/11/2019

- **Match N°22078460** – à PAYS CRECOIS 1 / VARENNES 1
- **Match N°22078825** – à ENT. PAYS FONTAINEBLEAU / NANGIS 1
- **Match N°22078876** – à SENART MOISSY 1 / LESIGNY 1
- **Match N°22078919** – à MITRY MORY 1 / VAL D'EUROPÉ 1
- **Match N°22079233** – à ROISSY 1 / PONTAULT 1
- **Match N°22079344** – à VAL DE France 1 / QUINCY VOISINS 1
- **Match N°22091609** – à FFA 1 / VILLEPARISIS 1

U8-U9 du 16/11/2019

- **Festifoot** – à BRIE NORD
- **Festifoot** – à MAGNY
- **Festifoot** – à EMERAINVILLE
- **Festifoot** – à GUIGNES
- **Festifoot** – à SERVON
- **Festifoot** – à OZOUEUR
- **Festifoot** – à CHAMPENOIS MV
- **Festifoot** – à PROVINS
- **Festifoot** – à NANGIS

U6-U7 du 16/11/2019

- **Festifoot** – à MOUSSY
- **Festifoot** – à CLAYE SOUILLY

- **Festifoot** – à BRIE COMTE ROBERT
- **Festifoot** – à PROVINS
- **Festifoot** – à NANGIS

La Commission réclame **pour la 2^{ème} fois et dernière fois avant sanction** les feuilles de match suivantes :

55 ANS du 10/11/2019

- **Match N°21775455** – GOELLY 31 / MOUSSY NEUF 31

Critériums Féminins du 10/11/2019

- **Match N°22157850** – à MITRY MORY 1 / PONTIERRY 1

U8-U9 du 09/11/2019

- **Ambition** – à MOISSY
- **Festifoot** – à VILLEPARISIS
- **Festifoot** – à COULOMMIERS
- **Festifoot** – à MARLES
- **Festifoot** – à VAL DE France

U6-U7 du 09/11/2019

- **Festifoot** – à MAGNY
- **Festifoot** – à MITRY MORY
- **Festifoot** – à LE PIN
- **Festifoot** – à FERRIERES
- **Festifoot** – à BRIE FC
- **Festifoot** – à NANTEUIL
- **Festifoot** – à MAY
- **Festifoot** – à JOUARRE
- **Festifoot** – à COSMO

FORFAITS

ERRATUM du PV du 19-11-19

Match 22078912

ST PATHUS 1 / MITRY MORY 1 du 13/10/2019

Critérium U15F

Reprise du dossier,

Lecture du courrier de SAINT PATHUS. Le club de **MITRY MORY** ne s'est pas présenté.

1^{er} Forfait - amende 24€

Match 22158013

OZOIR 1 / ROISSY du 23/11/2019

Coupe Seniors D1F

Lecture du courrier de OZOIR avisant du forfait pour la rencontre en rubrique.

sans amende

Match 22158014

VAUX ROCHETTE 1 / NANDY-SAVIGNY 1 du 23/11/2019

Coupe Seniors D1F

Lecture du courrier de NANDY SAVIGNY avisant du forfait pour la rencontre en rubrique.

sans amende

Match 22078546

MELUN 1 / PONTAULT 1 du 16/11/2019

Critérium U18F

Lecture de la feuille de match. PONTAULT ne s'est pas présentée.

1^{er} Forfait – amende 10€

Match 22078559
LONGUEVILLE 1 / PONTAULT 1 du 23/11/2019
Critérium U18F

Lecture du courrier de PONTAULT avisant du forfait pour la rencontre en rubrique.
2^{ème} Forfait - sans amende

NANDY SAVIGNY 1
Critérium U15F

Lecture du courrier de NANDY SAVIGNY 1 avisant du forfait général de son équipe
Amende 20€

Match 22079238
PONTAULT 1 / MONTEREAU 1 du 23/11/2019
Critérium U13F

Lecture du courrier de MONTEREAU avisant du forfait pour la rencontre en rubrique.
1^{er} Forfait – amende 10€

Match 22079234
VARENNES 1 / NANDY SAVIGNY 1 du 16/11/2019
Critérium U13F

Lecture de la feuille de match. L'équipe de NANDY SAVIGNY ne s'est pas présentée.
1^{er} Forfait – amende 10€

Match 22079232
OZOIR 1 / CESSON VSD 1 du 16/11/2019
Critérium U13F

Lecture de la feuille de match. L'équipe de CESSON ne s'est pas présentée.
1^{er} Forfait – amende 10€

Match 22091608
CHELLES 1 / GRETZ TOURNAN 1 du 16/11/2019
Critérium U11F

Lecture de la feuille de match. L'équipe de GRETZ TOURNAN ne s'est pas présentée.
1^{er} Forfait – amende 10€

Match 22189219
QUINCY 1 / MEAUX 7 du 16/11/2019
Critérium U13 Avenir

Lecture du courrier de MEAUX avisant du forfait pour la rencontre en rubrique.
1^{er} Forfait – amende 20€

Match 22188872
VARENNES 3 / GRANDE PAROISSE 1 du 16/11/2019
Critérium U13 Avenir

Lecture du courrier de VARENNES avisant du forfait pour la rencontre en rubrique.
1^{er} Forfait – amende 20€

Match 22194895
QUINCY 1 / OTHIS 1 du 23/11/2019
Critérium U10 Espoirs

Lecture du courrier de OTHIS avisant du forfait pour la rencontre en rubrique.
1^{er} Forfait – amende 20€

VAL DE YERRES
U8-U9 à OZOUER du 16/11/2019

Lecture du courrier de VAL DE YERRES avisant du forfait pour le plateau en rubrique.

Sans amende

FORFAITS NON AVISES du 16/11 : amende 20€

U6/U7

- Plateau LIZY : BRIE NORD
- Plateau THORIGNY : POMPONNE

U8/U9

- Plateau LIZY : ADOM-NANTEUIL
- Plateau ROISSY : GRETZ

Reprise de dossier du 19 Novembre

PLATEAUX U6/U7 du 9/11 NON AVISE amende 20€

- **CHEVRY (site LIEUSAIN)**
Lecture du courrier de CHEVRY.
La Commission maintien l'amende, le forfait étant hors délai.

RENCONTRES REPORTEES OU INVERSEES

Féminines

Match 22078465

ST PATHUS 1 / PONTHIERRY 1 du 23/11/2019

Critérium Seniors F

Cette rencontre se jouera le 14 mars 2020

Accord des 2 clubs et de la commission

Match 22078563

LONGUEVILLE 1 / MONTEREAU 1 du 30/11/2019

Critérium U18F

Cette rencontre se jouera le même jour à 16H00.

Accord des 2 clubs et de la commission

Match 22078829

NANGIS 1 / VAUX ROCHETTE 1 du 23/11/2019

Critérium U15F

En raison de l'Interdistrict et à la demande du club de VAUX ROCHETTE, cette rencontre est reportée à une date ultérieure.

Accord de la commission.

Foot Animation

Match 22189797

NANDY 1 / DAMMARIE 3 du 07/12/2019

Critérium U11 Avenir

En raison du tour de coupe non joué, cette rencontre se jouera le 25/01/20

Accord de la commission.

Match 22194343

VILLEPARISIS 2 / FONTAINEBLEAU 2 du 23/11/2019

Critérium U10 Excellence

Cette rencontre se jouera le 21 Décembre 2019

Accord des 2 clubs et de la commission

Vérification des feuilles de match

Nous vous rappelons que les points suivants doivent apparaître :

- *Feuille de match:*
 - la date du match
 - le club recevant
 - la poule
 - la compétition
 - les équipes et leur numéro d'attribution (ex : France 8)
 - les résultats (précision de Victoire, nul ou défaite)
- *Feuille de jonglerie:*
 - la date du match
 - le club recevant
 - le nom de l'équipe et son numéro (ex : France 8)
 - les numéros de licence, nom et prénoms des joueurs
 - les résultats de l'épreuve de jonglerie (sans les totaux)

Samedi 16 Novembre 2019 :

Critérium U12 Espoir :

PORT. PONTAULT 2 / VARENNES 2 : licence manquante pour PORT. PONTAULT **(amendé 8 euros)**.

Critérium U13 Avenir:

ST MARD 2 / MOUSSY NEUF 1: licence manquante pour MOUSSY NEUF **(amendé 8 euros)**.

PONTAULT 4 / OZOIR 2: Absence de jonglerie pour OZOIR **(amendé 6 euros)**.

CESSON VSD 3 / SAVIGNY 4: Absence de jonglerie pour SAVIGNY **(amendé 6 euros)**.

CESSON VSD 4 / SAVIGNY 5: Licence manquante + Absence de jonglerie pour SAVIGNY **(amendé 8 + 6 euros)**.

PAYS BIÈRE 2 / PONTIERRY 2: Absence de jonglerie pour PONTIERRY **(amendé 6 euros)**.

Critérium U11 Excellence :

MEAUX 1 / ROISSY 1 : licence manquante pour ROISSY **(amendé 8 euros)**.

Critérium U11 Espoir :

PORT. PONTAULT 1 / BAGNEAUX NSP 1 : licence manquante pour BAGNEAUX NSP **(amendé 8 euros)**.

Critérium U10 Espoir :

OTHIS 2 / ST MARD 2 : licence manquante + absence de jonglerie pour les deux équipes **(amendé 8 + 6 euros)**.

Critérium U11 Avenir:

OZOIR 5 / PONTAULT 3 : licence manquante pour PONTAULT **(amendé 8 euros)**.

NANDY 1 / SENART MOISSY 3 : Absence de jonglerie pour les deux équipes **(amendé 6 euros)**.

NANDY 2 / SENART MOISSY 4 : Absence de jonglerie pour MOISSY **(amendé 6 euros)**.

AVON 3 / INTER LOING MONCOURT 2 : Absence de jonglerie AVON **(amendé 6 euros)**.

AVON 4 / INTER LOING MONCOURT 3 : Absence de jonglerie pour les deux équipes **(amendé 6 euros)**.

Prochaine réunion le Mardi 02 Décembre 2019 à 16h.



Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

PROCÈS VERBAL du jeudi 28 novembre 2019

Présidence : André LE MINOUX

Secrétaire de séance : Marcel CULEDDU

Présents : Roland BENOIT - Francis BERNAVILLE - Sylvère MULLER

Absents excusés : André ANTONINI - Jean-Yves MEUNIER

Assiste : Olivier FERNANDEZ (administratif)

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

***Contrôle des feuilles de matchs toutes catégories des 23-24 novembre 2019**

***Enregistrement et mise à jour des Retraits / Forfaits**

***Rappel des feuilles de match non encore parvenues ce jour au District.**

***Traitement des demandes d'horaires Spéciaux**

***Modifications d'horaires, Reports,**

***Vérification des Obligations des Clubs**

Procède aux tirages de coupes :

- Coupes 77 & Comité Seniors : date de jeu le 15/12/2019
- Coupes Comité U18 : date de jeu le 15/12/2019
- Coupes 77 & Comité U16 : date de jeu le 15/12/2019
- Coupes 77 & Comité CDM : date de jeu le 15/12/2019
- Coupes 77 & Comité Vétérans : date de jeu le 15/12/2019
- Coupes 77 & Comité +45 ans : date de jeu le 15/12/2019

SUIVI FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI)

En cas de problème avec la FMI, les clubs et les arbitres doivent faire parvenir un rapport au District indiquant le problème rencontré dans les 48 heures suivant la rencontre.

NOTE : nous demandons aux clubs de bien vouloir être précis dans les explications de non fonctionnement de la tablette afin que les problèmes rencontrés puissent être étudiés et corrigés.

DEMANDES COMPLEMENTAIRES

Match 21902390 Pontault UMS 21 – Pommeuse F. 21 Vétérans +45 ans groupe E du 27/10/2019

La Commission

Suite au courriel du club de **Pontault**, informant la Commission du problème rencontré avec la FMI

Considérant que le club de **Pontault** a transmis les informations demandées :

- le score de la rencontre (0-1)
- liste des joueurs

Considérant qu'après plusieurs demandes, le club de Pommeuse n'a pas transmis à la Commission les informations demandées,

La Commission entérine le résultat, le score de la rencontre est de 1 but à 0 en faveur de Pommeuse

Match 21499267 Ferté sous Jouarre 1 – Meaux Adom 1 U14 D3A du 23/11/2019

La Commission

Après avoir pris note du courriel du club de **Meaux Adom**, informant la Commission d'une erreur de score sur la FMI : inversion de résultat (7-1 au lieu de 1-7)

La Commission demande au club de La Ferté sous Jouarre de confirmer le score de la rencontre

Match 21482295 Villenoy 1 – Meaux Adom 2 Seniors D3A du 24/11/2019

La Commission

Après avoir pris note du courriel du club de **Villenoy et de Meaux Adom**, informant la Commission d'une erreur de score sur la FMI : inversion de résultat (3-1 au lieu de 1-3)

La Commission demande à l'arbitre officiel de la rencontre transmettre les renseignements concernant le score de la rencontre

Match 21496547 Gretz Tournan 1 – Pontault UMS 1 U16 D1 du 24/11/2019

La Commission,

Après avoir pris note des courriels des clubs de **Gretz et de Pontault Combault**, informant la Commission d'une erreur de score sur la FMI : inversion de résultat (4-1 au lieu de 1-4)

Considérant que les 2 clubs confirment que le score est de 4 buts à 1 en faveur de Pontault UMS

Considérant que les informations dans les rapports confirment le score de 4 buts à 1 en faveur de Pontault UMS

La Commission entérine le résultat, le score de la rencontre est de 4 buts à 1 en faveur de Pontault UMS.

Match 21864186 Ferrieres 1 – Val de France 1 U18 D3/B du 24/11/2019

La Commission

Après avoir pris note du courriel du club de **Val de France**, informant la Commission d'une erreur de score sur la FMI : erreur de saisi (1-5 au lieu de 1-6)

La Commission demande au club de Ferrieres de confirmer le score de la rencontre

Match 21863762 Dammarie 2–Varenes 1 U16 D3F du 17/11/2019

La Commission

Suite au courriel du club de **Dammarie**, informant la Commission du problème rencontré avec la FMI

Considérant que le club de **Dammarie** a transmis les informations suivantes :

- le score de la rencontre (recevant 4-2 visiteurs) (capture d'écran FMI)
- liste des joueurs de **Dammarie** (capture d'écran FMI)
- liste des joueurs de **Varenes** (capture d'écran FMI)
- Faits de match (réserve avant match, réserve technique et observation d'après match) aucune mention

La Commission demande au club de Varenes de transmettre les renseignements suivants :

Le score de la rencontre (recevant 4-2 visiteurs)

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission rappelle aux clubs que dans le cas de l'utilisation d'une feuille de match papier, les clubs ont obligation de faire parvenir au District l'original du document (Art. 13.2 du RSG)

La Commission réclame pour la 1^{ère} fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :

21910165	24/11/19	Seniors D4C	Bussy 2	Val de l'Yerres 1
21905804	24/11/19	U18 D3C	Provins Sourduin 1	Bois le Roi 1
21863433	24/11/19	U16 D3C	Chelles 2	Plaine France/Ann/Br. 3
21863768	24/11/19	U16 D3F	Bois le Roi 1	Varennes 1
21499353	23/11/19	U14 D3B	Coulommiers 1	Fontenay Tresigny 1
21499446	23/11/19	U14 D3C	Savigny le Temple 3	Montereau 2

HORAIRES SPECIAUX

Val de France 549941

U 18 (1) D3B : – 12h00 été comme hiver. Accordé

U 18 (2) D3D : –12h00 été comme hiver . Accordé

REPORTS / MODIFICATIONS D'HORAIRES

CHAMPIONNATS/COUPES

Sans date

Match 21863527 Gatinais Val Loing 3 – Pontault Portugais 1 U16 D3D (du 10/11/2019)

Proposition par courriel du club de **Gâtinais Val Loing** pour disputer la rencontre le 15/12/2019 à 15h00 sur le terrain du CNSD à Fontainebleau,
En attente accord du club de **Pontault Portugais**.

Match 21902500 Servon 22- Cesson 21 Vétérans +45 ans groupe F (du 17/11/2019)

Demande de modification de date via courriel du club de **Cesson** pour disputer la rencontre le 22/12/2019
En attente accord du club de **Servon**

Week-end du 30 novembre & 1^{er} décembre 2019

Match 21482751 Quincy 2 – Vaires 3 Seniors D3B du 01/12/2019

Demande de modification d'horaire via Footclubs du club de **Vaires** pour disputer la rencontre à 15h30 au lieu de 15h15.

Refusé par le club de Quincy

Match 21496666 Bussy 2 – Brie FC 1 U16 D2/A du 01/12/2019

Demande de modification d'horaire et de terrain via Footclubs du club de **Bussy** pour disputer la rencontre à 17h30 au lieu de 12H00 au Stade Maurice Herzog2 à Bussy.

Refusé par le club de Brie FC

Match 21905809 Briard 1 – Ponthierry 1 U18 D3/C du 01/12/2019

Demande de modification d'horaire via Footclubs du club de **Briard** pour disputer la rencontre à 13h30 au lieu de 14h30.

Refusé par le club de **Ponthierry**

Match 22192859 Longueville 1- Guignes 1 coupe 77 U14 du 30/11/2019

Demande de modification d'horaire via Footclubs du club de **Longueville** pour disputer la rencontre à 13H00 au lieu de 14H00.

Refusé par le club de **Guignes**.

Match 22084120 Vaires 1 – Ponthierry 1 coupe 77 U14 du 30/11/2019

Demande de modification d'horaire via Footclubs du club de **Vaires** pour disputer la rencontre à 14h30 au lieu de 15h30.

En attente accord du club de **Ponthierry**.

Match 21495337 Bussy 1 – Meaux ADOM 1 U18 D2/A du 01/12/2019

Demande de modification de date et d'horaire via Footclubs du club de **Bussy 1** pour disputer la rencontre le 29/11/2019 à 20h30 au lieu du 01/12/2019 à 13h00.

En attente accord du club de **Meaux ADOM**

Match 21496758 Lognes 1 – Vaires 1 U16 D2/B du 01/12/2019

Demande de modification d'horaire via Footclubs du club de **Vaires** pour disputer la rencontre à 12h00 au lieu de 13h00.

Refusé par le club de **Lognes**.

Demande de modification d'horaire via Footclubs du club de **Vaires** pour disputer la rencontre à 12h45 au lieu de 13h00.

Refusé par le club de **Lognes**.

Demande de modification d'horaire via Footclubs du club de **Vaires** pour disputer la rencontre à 12h50 au lieu de 13h00.

En attente accord du club de **Lognes**

Match 21864188 Pontault Ums 2 – Magny 1 U18 D3/B du 01/12/2019

Demande de modification d'horaire via Footclubs du club de **Pontault UMS** pour disputer la rencontre à 15h00 au lieu de 13h00.

En attente accord du club de **Magny 1**

Match 2149668 Chelles 1 – Saint Mard 1 U 16 D2/A du 01/12/2019

Demande de modification de date et d'horaire via Footclubs du club de **Chelles 1** pour disputer la rencontre le 30/11/2019 à 15h30 au lieu du 01/12/2019 à 12h00.

En attente accord du club de **Saint Mard**

Match 21910351 Chatelet en Brie 1 – Provins Sourdun 1 Seniors D4E du 01//2019

Demande de modification d'horaire via Footclubs du club de **Chatelet en Brie** pour disputer la rencontre à 15h00 au lieu de 15h30.

Accordé par la **Commission**

[Week-end du 7 & 8 décembre 2019](#)

Match 21863558 Gatinais Val Loing 3 – Val de l'Yerres U16 D3/D du 08/12/2019

Demande de modification d'horaire via courriel du club de **Gatinais** pour disputer la rencontre à 15h00 au lieu de 13h00 sur le terrain du CNSD à Fontainebleau,

En attente accord du club de **Val de l'Yerres**.

[Week-end du 14 & 15 décembre 2019](#)

Match 22192696 Cesson VSD 2– Gatinais VL 1 U18 Coupe 77 15/12/2019

Demande de modification d'horaire via Footclubs du club de **Cesson** pour disputer la rencontre à 15h00 au lieu de 13h00

En attente accord du club de **Gâtinais VL**

Match 21499453 Le Mée Sports 2- Val de l'Yerres 1 U14 D3/C 14/12/2019

Demande de modification d'horaire via Footclubs du club de **Le Mée** pour disputer la rencontre à 17h00 au lieu de 14h30

En attente accord du club de **Val de l'Yerres**

Match 21897156 Pays Brieres –Alliance 77 1 U14 D4D du 14/12/2019

Demande de modification d'horaire via Footclubs du club de **Pays Bieres** pour disputer la rencontre à 14h30 au lieu de 15h30.

En attente accord du club de **Alliance 77**

Week-end du 1^{er} & 2 février 2020

Match 21490631 Réau 11 – Fontenay Trésigny 12 Vétérans D3/B du 02/02/2020

Demande d'inversion de terrain via Footclubs du club de **Réau** pour disputer la rencontre à Fontenay Trésigny

Refusé par le club de Fontenay Trésigny

Club de Reau :

Considérant le problème d'occupation de terrain pour les rencontres du 02/02/2020, 2 rencontres programmées (CDM D1 et Vétérans D3B)

Si le club de Reau dispose d'une installation de repli, l'une des 2 rencontres pourrait y avoir lieu,

Si ce n'est pas le cas, l'une des 2 rencontres devra être reportée à une date ultérieure,

La Commission informe le club de Reau qu'il a également la possibilité de modifier la date avec accord du club adverse (voir calendrier général et disponibilités des équipes)

FERMETURE DE TERRAINS

Merci aux clubs ci-dessous de fournir un terrain de repli, RSG District Article 20.6 ;
A défaut la Commission appliquera le règlement, RSG District Article 40.1

Club de Bussy :

Stade M. Herzog a Bussy, fermé : le dimanche 20 octobre 2019 - les 26-27 octobre 2019 - les 02 et 03 novembre 2019 - les 15 et 16 février 2020 - les 22 et 23 février 2020 - les 11 et 12 avril 2020 - 18 et 19 avril 2020 ainsi que les 1^{er} et 11 novembre 2019 - le lundi 13 avril 2020 – les 1^{er} et 8 mai 2020 – 1^{er} juin 2020

Club d'Othis :

Stade Beaumarchais à Othis, fermé du 31 aout au 31 décembre 2019

OBLIGATIONS

RAPPEL :

Suite au contrôle du 31/10/2019, il s'avère que les clubs ci-dessous sont en infraction, la situation sera ré étudié le 05/12/2019 comme précisé dans les Procès-Verbaux précédents :

Extrait RSG District 2019/2020

« ...Les ententes peuvent permettre aux clubs de satisfaire à leurs obligations en matière d'équipes de jeunes, à la condition que le nombre des équipes en entente soit au moins égal au total des obligations des clubs constituants. Toutefois, pour satisfaire à l'obligation de présenter des équipes de jeunes, chaque club constituant l'entente doit compter dans son effectif, au minimum 3 licenciés de la catégorie concernée. ... »

MEAUX PORTUGAIS (547301)

La Commission,

Considérant que l'équipe 1 de **MEAUX PORTUGAIS** évolue en Seniors D3/A,

Considérant que les équipes premières seniors évoluant en Division Départementale 3 ont l'obligation d'engager :

- 2 équipes Seniors (Dimanche après-midi)
- ou
- 1 équipe Seniors (Dimanche après-midi) et 1 équipe Seniors CDM. ou Vétérans (Dimanche matin)
- + 1 équipe de Jeunes à 11, (U18, ou U16 ou U14) ou 1 équipe de football à effectif réduit

Considérant que le club de **MEAUX PORTUGAIS** ne répond pas aux obligations,

Considérant que le club de **MEAUX PORTUGAIS** se doit d'inscrire 1 équipe de Jeunes à 11, (U18, ou U16 ou U14) ou 1 équipe de football à effectif réduit,

Considérant que le club de **MEAUX PORTUGAIS** s'est mis en entente avec le **CS MEAUX ACADEMY en U11 équipe 8**,

La Commission examinera le nombre de joueurs U11 licencié au club de MEAUX PORTUGAIS le 05/12/2019 pour savoir si celui-ci répond aux obligations.

MARNE VALLEE PORTUGAIS (532704)

La Commission,

Considérant que l'équipe 1 de **MARNE VALLEE PORTUGAIS** évolue en Seniors D3/D,

Considérant que les équipes premières seniors évoluant en Division Départementale 3 ont l'obligation d'engager :

- 2 équipes Seniors (Dimanche après-midi)
- ou
- 1 équipe Seniors (Dimanche après-midi) et 1 équipe Seniors CDM. ou Vétérans (Dimanche matin)
- + 1 équipe de Jeunes à 11, (U18, ou U16 ou U14) ou 1 équipe de football à effectif réduit

Considérant le retrait de son équipe U14 (D4) en date du 07/10/2019

Considérant que le club de **MARNE VALLEE PORTUGAIS** ne répond pas aux obligations,

Considérant que le club de **MARNE VALLEE PORTUGAIS** se doit d'inscrire 1 équipe de Jeunes à 11, (U18, ou U16 ou U14) ou 1 équipe de football à effectif réduit,

La Commission, après réception des éléments fournis par le club de **MARNE V. PORTUGAIS**,

Considérant que le club de **Marne V. Portugais** informe la Commission qu'il souhaite se mettre en entente avec le club de Noisiel Foot Academy (U16 D3),

Considérant que le club de Noisiel Foot Academy n'a pas confirmé cette entente,

Considérant que cette demande d'entente n'est donc pas finalisée,

Considérant par ailleurs que cette entente devra être validée par le Comité Directeur,

Considérant que le club de **MARNE V. PORTUGAIS** devra avoir 3 licenciés U15-U16 validés pour répondre aux obligations le 5 décembre 2019, si l'entente est finalisée et validée,

Par ces motifs, la Commission laisse au club de **MARNE V. PORTUGAIS** jusqu'au 05 décembre 2019 pour se mettre en conformité. A défaut, le règlement sera appliqué (article 11.2 du RSG du District).

Prochaine réunion le : **jeudi 05 décembre 2019 à 14H00**



Commission Départementale du Football Animation

PROCÈS VERBAL du jeudi 31 octobre 2019

Présidence : Luis REIS LAGARTO

Secrétaire de séance : Marie CANOLLE

Présents : Colette Marques - Norbert Boj - Abdelrani BENLALA - Jean-Claude Offredi - Julio Marques - Patrick Caron - Patrick Huet - Lionel Veniant - Ferdinand Conejo - Daniel HADET - Franck Desmontiers - Williams MONTECOT - David HAZIRAJ

Assiste : Daniel LOUIS (Président AEF)

Absents excusés : Stephane Gentils - Albin Heuzard - Yannick Reis Lagarto - Christine Taupin - Antoine Lopez - Bilaly Diao - Frederic Targie - Steve Gaudin - Claude ADAM - Christiane CAU

Absents non excusés : Georges ARAUJO - Franck BONSIGNORE - Nicolas NEVEJEANS - Daniel MALHERBE

1 Mot du Président :

- a. Rappels du rôle de commissaire

2 Réception du Président de la nouvelle AEF : Daniel LOUIS

- a. Historique de la situation
- b. Volonté de l'AEF nationale et DTN
- c. Proposition de collaboration avec la commission

3 Infos CTD DAP

- a. bilan rentrées foot
- b. bilan 1ere phase critères départementaux, et propositions de modifications des niveaux et poules
- c. ambition U9 (futurs plateaux)
- d. challenges (vérification du T1, tirage du T2)
- e. point challenge futsal

Agenda Technique

FORMATION DECEMBRE 2019

Objet	Date Début	Date Fin	Localité	Nbre inscrits	Places restantes
U17-U19 - Module 15-18 ans	12/12/2019	13/12/2019	MELUN	15	7

FORMATIONS – FEVRIER à JUIN 2020

Objet	Date Début	Date Fin	Localité	Nbre inscrits	Places restantes
U6-U7 - Module 5-6 ans	15/02/2020	15/02/2020	A déterminer	Pas mise en ligne	
U6-U7 - Module 5-6 ans	11/04/2020	11/04/2020	A déterminer	Pas mise en ligne	
U9 - Module 7-8 ans	13/02/2020	14/02/2020	MONTRY	19	3
U9 - Module 7-8 ans	06/04/2020	07/04/2020	AVON	3	19
U9 - Module 7-8 ans	11/05/2020	12/05/2020	MONTRY	3	19
U9 - Module 7-8 ans	14/05/2020	15/05/2020	MELUN -	2	20
U9 - Module 7-8 ans - (module féminin)	09/04/2020	10/04/2020	MONTRY	0	22
U11 - Module 9-10 ans (module Mineurs)	17/02/2020	18/02/2020	MELUN	5	17
U11 - Module 9-10 ans (module Mineurs)	20/02/2020	21/02/2020	MONTRY	5	17
U11 - Module 9-10 ans	14/04/2020	15/04/2020	MONTRY	7	15
U11 - Module 9-10 ans	16/04/2020	17/04/2020	MELUN	5	17
Animatrice Fédérale de Football	07/03/2020	07/03/2020	MONTRY	0	22
U13 - Module 11-12 ans	10/02/2020	11/02/2020	MONTRY	18	4
U13 - Module 11-12 ans	23/03/2020	24/03/2020	MELUN	0	22
U13 - Module 11-12 ans	04/05/2020	05/05/2020	MONTRY	3	19
U15 - Module 13-14 ans	13/02/2020	14/02/2020	MELUN	14	8
U15 - Module 13-14 ans	20/04/2020	21/04/2020	MONTRY	10	12
U17-U19 - Module 15-18 ans	18/05/2020	19/05/2020	MONTRY	1	21
SEN - Module Seniors	20/02/2020	21/02/2020	MELUN	3	19
SEN - Module Seniors	09/03/2020	10/03/2020	MONTRY	2	20
Futsal Base – Module découverte	12/02/2020	13/02/2020	TORCY	0	22
Gardien de But -Module découverte-	06/04/2020	07/04/2020	MONTRY	4	18
Certifications Fédérales 1-2-3	08/02/2020	08/02/2020	AVON	Ouverture inscription le 06/12/2019	
Certifications Fédérales 1-2-3	04/04/2020	04/04/2020	MONTRY	Ouverture inscription le 10/02/2020	
Certifications Fédérales 1-2-3	16/05/2020	16/05/2020	MONTRY	Ouverture inscription le 06/04/2020	
Certifications Fédérales 1-2-3	20/06/2020	20/06/2020	MONTRY	Ouverture inscription le 11/05/2020	

Agenda Technique

PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL -PPF

DETECTER – ORIENTER – ACCOMPAGNER - SELECTIONNER

La détection et les sélections

U14F (nées en 2006)

Responsable : THIERRY Nicolas (C.T.D.)

Adjoint : R. ROSSI

Et les membres de la commission technique et féminine départementale

Organisation – Déroulement : Rencontres

Les clubs doivent inscrire les joueuses qu'ils souhaitent engager sur le tableau de positionnement prévu à cet effet. Ce document est à retourner à secretariat@seineetmarne.ffp.fr pour le **lundi 09 décembre 2019**. Le choix des joueuses incombe bien entendu au responsable technique de la catégorie.

Les clubs doivent présenter leurs **CINQ meilleures joueuses** nées en 2006.

1/DETECTION (quota - club / niveau compétition / répartition par dates)

Mercredi 18 Décembre 2019 à Vaux le Pénil (14h00/16h00)

Mercredi 8 Janvier 2020 à Montry (13H30-16H00)

2/ DETECTION – Joueuses retenues Phase 1

Mercredi 15 Février 2020 à Montry (13H30-16H00)

3/DETECTION – Joueuses retenues Phase 2 (match)

Mercredi 29 Janvier 2020 à déterminer

4/ RENCONTRES INTERDISTRICTS

Lundi 10 Février 2020 à Mortfondé

ATTENTION : Pour chacune des phases proposées, les joueuses sélectionnées devront systématiquement se présenter munies d'une **autorisation parentale** pour pouvoir participer à l'action.

Coupe 77 Cdm / Phase 1

75

* Match lever de rideau

Poule Unique

Début été : 09H30 Début hiver : 09H30

Journée 04 - Aller			15/12/2019			Journée - Retour		
59406.	22221154	Thorigny 5	-	Emerainville 5
59407.	22221155	Hericy Vul. Sam. 5	-	Brie Est Fc 5
59408.	22221156	Breuilloise 5	-	Le Mee Sp. Sect Foot 5
59409.	22221157	Boissise Pringy Us 5	-	N.U.S.O. Foot 5
59410.	22221158	Val De L'Yerres 5	-	Gretz Tournan 5
59411.	22221159	Snie F.C. 5	-	Crisenoy Us 5
59412.	22221160	Bombon As 5	-	Ponthierry Us 5
59413.	22221161	Pomponne 5	-	Croissy 5

Coupe 77 Veterans / Phase 1**148**

* Match lever de rideau

Poule Unique

Début été : 09H30 Début hiver : 09H30

Journée	04	- Aller	15/12/2019	Journée	- Retour
59422.	...	- ...	22221170	Goellycompans Fc 11 -	St Mard 11 ... - ...
59425.	...	- ...	22221173	Brie Est Fc 11 -	Senart Moissy 12 ... - ...
59428.	...	- ...	22221176	Avonnaise Us 11 -	Longueville Sclnsb 11 ... - ...
59429.	...	- ...	22221177	Fc Cosmo/Mareuil 11 -	Torcy P.V.M. Us 12 ... - ...
59430.	...	- ...	22221178	Dammartin Cs 11 -	Chelles 11 ... - ...
59431.	...	- ...	22221179	Croissy 11 -	Chevry Cossigny Fc 11 ... - ...

Coupe Comite Seniors / Phase 1**149**

* Match lever de rideau

Poule Unique

Début été : 15H Début hiver : 15H

Journée	04	- Aller	15/12/2019	Journée	- Retour
59373.	...	- ...	22221121	Savigny Le Temple Fc - 1	Quincy 2 ... - ...
59374.	...	- ...	22221122	Pays Crecois 2	- St Thibault 2 ... - ...
59377.	...	- ...	22221125	St Mard 1	- Lognes 2 ... - ...
59378.	...	- ...	22221126	Mormant F.C. 1	- Villeparisis 3 ... - ...
59379.	...	- ...	22221127	Plessis/May 1	- Champs 1 ... - ...
59380.	...	- ...	22221128	Courtry 2	- Inter Loing 1 ... - ...

Coupe Comite Cdm / Phase 1

150

* Match lever de rideau

Poule Unique

Début été : 09H30 Début hiver : 09H30

Journée 02 - Aller			15/12/2019			Journée - Retour		
59414.	... - ...	22221162	Lagny Messagers 5	-	Collegien 5	...	-
59415.	... - ...	22221163	Bresmont Fc 5	-	Mouroux 5	...	-
59416.	... - ...	22221164	F.C. Sivry-Courtry 5	-	Nanteuil 5	...	-
59417.	... - ...	22221165	Claye Souilly 5	-	Marolles As 5	...	-
59418.	... - ...	22221166	Servon Fc 6	-	Brie Est Fc 6	...	-
59419.	... - ...	22221167	Annet 5	-	Briard S.C. 5	...	-
59420.	... - ...	22221168	Mitry Ourcq Portg 6	-	Mormant F.C. 5	...	-
59421.	... - ...	22221169	Maisoncelles 5	-	Non affecté 1	...	-

Coupe Comite Veterans / Phase 1**151**

* Match lever de rideau

Poule Unique

Début été : 09H30 Début hiver : 09H30

Journée	04	- Aller	15/12/2019	Journée	- Retour
59432.	...	- ...	22221252	Moret-Veneux Sab. Fc 11	- Collegien 12 ... - ...
59433.	...	- ...	22221253	Nandy F.C. 12	- Thorigny 11 ... - ...
59434.	...	- ...	22221254	Combs C.A. 12	- Annet 11 ... - ...
59435.	...	- ...	22221255	Villeparisis 11	- Brie Est Fc 12 ... - ...
59436.	...	- ...	22221256	St Thibault 11	- Val De L'Yerres 11 ... - ...
59437.	...	- ...	22221257	Villenois 11	- Claye Souilly 12 ... - ...
59438.	...	- ...	22221258	Alliance 77 11	- Hericy Vul. Sam. 11 ... - ...
59439.	...	- ...	22221259	Jouy Yvron Es 11	- Val D'Europe 12 ... - ...

Coupe 77 + 45 Ans / Phase 1**220**

* Match lever de rideau

Poule Unique

Début été : 09H30 Début hiver : 09H30

Journée	04	- Aller	15/12/2019		Journée	- Retour
59442.	...	-...	22221374	Ferte S/J 21	-	Avonnaise Us 21 ... -...
59443.	...	-...	22221375	Ozoir 21	-	Brie Nord Es 21 ... -...
59444.	...	-...	22221376	Inter Loing 21	-	Lognes 21 ... -...
59445.	...	-...	22221377	Pays Bieres 21	-	Moret-Veneux Sab. Fc 21 ... -...
59446.	...	-...	22221378	Val D'Europe 22	-	Torcy P.V.M. Us 21 ... -...
59447.	...	-...	22221379	Bussy 21	-	Cesson Vsd Es 21 ... -...
59448.	...	-...	22221380	Collegien/Croissy 21	-	Claye Souilly 21 ... -...

Coupe Comite + 45 Ans / Phase 1

227

* Match lever de rideau

Poule Unique

Début été : 09H30 Début hiver : 09H30

Journée 02 - Aller			15/12/2019			Journée - Retour		
59449.	... - ...	22221381	Lieusaint Foot As 21	-	Goelly/Dammartin 22	...	- ...	
59450.	... - ...	22221382	Vaux La Rochette 21	-	Combs C.A. 21	...	- ...	
59451.	... - ...	22221383	Le Pin Villevaude 21	-	Changis 21	...	- ...	
59452.	... - ...	22221384	Othis 22	-	Montereau 21	...	- ...	
59453.	... - ...	22221385	Gretz Tournan 21	-	Othis 21	...	- ...	
59454.	... - ...	22221386	Quincy 21	-	Non affecté 1	...	- ...	
59455.	... - ...	22221387	Mitry Ourcq Portg 21	-	Non affecté 2	...	- ...	
59456.	... - ...	22221388	Villeparisis 22	-	Non affecté 3	...	- ...	

Coupe 77 U18 / Phase 1

241

* Match lever de rideau

Poule Unique

Début été : 13H Début hiver : 13H

Journée	02	- Aller	15/12/2019	Journée	- Retour
58389.	...	- ...	22192694	Villeparisis 1	- Ozoir 1
58390.	...	- ...	22192695	Cesson Vsd Es 1	- Gatinais Val Loing 1
58391.	...	- ...	22192696	Savigny Fc 1	- Lesigny U.S.C. 1
58392.	...	- ...	22192697	Combs C.A. 1	- Meaux Academy Cs 2
58393.	...	- ...	22192698	Vaux Rochette Fc 1	- Quincy 1
58394.	...	- ...	22192699	Le Mee Sp. Sect Foot 2	- Fc Varennes 1
58395.	...	- ...	22192700	Gretz Tournan 1	- Coulommiers 1
58396.	...	- ...	22192701	Othis C.O. 1	- Montereau 1
58397.	...	- ...	22192702	Dammartin Cs 1	- Brie Fc 1
58398.	5 - FM		22192703	Dammarie Fc 1	- Val De L'Yerres 1
58399.	...	- ...	22192704	Magny 1	- Pontault Ums 1
58400.	...	- ...	22192705	Courty 1	- Ponthierry Us 1
58401.	...	- ...	22192749	Senart Moissy 2	- Provins Sourdun Esp 1
58402.	...	- ...	22192750	Val De France 1	- Meaux Adom 1
58403.	...	- ...	22192751	Val D'Europe 1	- St Pathus Oissery Es 1
58404.	...	- ...	22192752	Claye Souilly 2	- Longueville Sclnsb 1
58405.	...	- ...	22192753	Presles/Chevry 1	- Ferte S/J 1
58406.	...	- ...	22192754	Briard S.C. 1	- Brie Est/Buceenne 1
58407.	...	- ...	22192758	Lieusaint Foot As 1	- Nanteuil Les Meaux 1
58408.	...	14H30	22192759	Moret-Veneux Sab. Fc 1	- Fc Bray/Montois 1
58409.	...	- ...	22192849	Chelles 1	- Lognes 1
58410.	...	- ...	22192850	Thorigny 1	- Vaires 1
58411.	...	- ...	22192851	Avon/Hericy 1	- Non affecté 1

Coupe Comite U18 / Unique**576**

* Match lever de rideau

Poule Unique

Début été : 13H Début hiver : 13H

Journée	01	- Aller	15/12/2019		Journée	- Retour	
59381.	...	-...	22221129	Pin Villevaude As Le 1	-	Nandy F.C. 1	... -...
59382.	...	-...	22221130	Fontainebleau Rc 2	-	Turcs Montereau 1	... -...
59383.	...	-...	22221131	Bussy 1	-	St Thibault/Lagny 1	... -...
59384.	...	-...	22221132	Inter Loing/Moncourt 1	-	Gretz Tournan 2	... -...
59385.	...	-...	22221133	Pays Crecois 1	-	Bussy 2	... -...
59386.	...	-...	22221134	Ferrieres Brie Usd 1	-	Val De France 2	... -...
59387.	...	-...	22221135	Roissy Us 2	-	Trilport Usf 1	... -...
59388.	...	-...	22221136	Pontault Ums 2	-	Non affecté 1	... -...

Coupe 77 U16 / Phase 1

228

* Match lever de rideau

Poule Unique

Début été : 13H Début hiver : 13H

Journée 04 - Aller			15/12/2019			Journée - Retour		
59391.	...	-...	22221139	St Pathus 1	-	Roissy Us 1	...	-...
59392.	...	-...	22221140	St Mard 1	-	Vaux Rochette Fc 1	...	-...
59393.	...	-...	22221141	Pontault Ums 1	-	Villeparisis 1	...	-...
59394.	...	-...	22221142	Meaux Academy Cs 2	-	Le Mee Sp. Sect Foot 1	...	-...
59395.	...	-...	22221143	Mitry Mory 1	-	Dammarie Fc 1	...	-...
59396.	...	-...	22221144	Melun Fc 2	-	Val De France/Le Pin 1	...	-...
59397.	...	-...	22221145	Chelles 1	-	Senart Moissy 2	...	-...

Coupe Comite U16 / Phase 1**229**

* Match lever de rideau

Poule Unique

Début été : 13H Début hiver : 13H

Journée	03	- Aller	15/12/2019	Journée	- Retour
59398.	...	- ...	22221146	Montereau 2	- Pontault Ums 2 ... - ...
59399.	...	- ...	22221147	Gatinais Val Loing 1	- Pays Crecois 1 ... - ...
59400.	...	- ...	22221148	Le Mee Sp. Sect Foot 2	- Roissy Us 2 ... - ...
59401.	...	- ...	22221149	Trilport Usf 1	- Val D'Europe 2 ... - ...
59402.	...	- ...	22221150	Breuilloise 1	- Ponthierry Us 1 ... - ...
59403.	...	- ...	22221151	Fontenay Tresigny 1	- Non affecté 1 ... - ...
59404.	...	- ...	22221152	Bocage Amicale Elv 1	- Non affecté 2 ... - ...
59405.	...	- ...	22221153	Dammarie Fc 2	- Non affecté 3 ... - ...

Match				Ancienne date	Nouvelle date
Coupe 77 Seniors / Phase 1			Poule Unique	74	
22142539	55489.1	514814 Gretz Tournan 1	- 549941 Val De France 2	17/11/2019	15/12/2019 RP
22142548	55498.1	551819 Gatinais Val Loing 1	- 500483 Ponthierry Us 1	17/11/2019	15/12/2019 RP
22142551	55501.1	500615 Briard S.C. 1	- 542557 Melun Fc 3	17/11/2019	15/12/2019 RP
22142555	55503.1	548939 Mitry Mory 2	- 547013 Pays Crecois 1	17/11/2019	15/12/2019 RP
Coupe 77 Veterans / Phase 1			Poule Unique	148	
22142937	55567.1	551819 Gatinais Val Loing 11	- 539769 Moncourt/Port.Font 11	10/11/2019	15/12/2019 RP
22142938	55568.1	581166 Brie Fc 11	- 500466 Ferrieres 11	10/11/2019	15/12/2019 RP
Coupe Comite Seniors / Phase 1			Poule Unique	149	
22142231	55478.1	509296 Vaires 3	- 581166 Brie Fc 1	17/11/2019	15/12/2019 RP
22142233	55480.1	531341 Emerainville 1	- 546205 Bresmont Fc 1	17/11/2019	15/12/2019 RP
Coupe 77 + 45 Ans / Phase 1			Poule Unique	220	
22066529	54585.1	539769 Moncourt/Port.Font. 21	- 552497 Entente C.G.O.V. 21	10/11/2019	15/12/2019 RP
Coupe 77 U16 / Phase 1			Poule Unique	228	
22141963	55457.1	541442 Bagneaux Nemours E 1	- 544034 Bussy 2	10/11/2019	15/12/2019 RP

MATCHS SANS DATE : date limite le 01/03/2020

Match				Ancienne date	Nouvelle date
Coupe 77 Seniors / Phase 1			Poule Unique		74
22142541	55491.1	515348	Roissy Us 1	- 518014 Combs C.A. 1	17/11/2019 RP
22142549	55499.1	500364	Fontainebleau Rc 1	- 509538 Claye Souilly 2	17/11/2019 RP
22142550	55500.1	500832	Senart Moissy 3	- 524135 Villeparisis 2	17/11/2019 RP
22142552	55502.1	553497	Avon Us 1	- 520102 Cesson Vsd Es 2	17/11/2019 RP